



Séance du 02 février 2023 à 18h30 Procès- verbal

Date d'approbation :

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Président de la séance : Christian BARON, Maire

Présents : Christian BARON, Sébastien RAUDIER, Claude BRIGAUD, Philippe DEVAULT, Jean-Marc VERRHIEST, Sandra HOGUILLARD, Francis DAILLY, Marie-Christine BREJAUD, Sabine CHARBONNIER, Agathe JOFFRE, Nadine DELANNE

Absents : Cécile FILLAULT ; Christophe MOULIN ; Steven OTTAN ; Nicolas DION a donné procuration à Nadine DELANNE

Secrétaire de séance : Sandra HOGUILLARD

Quorum

Le quorum est établi comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 12

Approbation à l'unanimité de la séance du 15 décembre 2022.

Ordre du jour

N° DÉLIBÉRATIONS	OBJET
2023-01	Intercommunalité – Dénomination d'une voie à La Martinerie
2023-02	Finances – Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement
2023-03	Finances – Convention pour l'aménagement d'une voie de décélération
2023-04	Bâtiments communaux – Modification du règlement d'utilisation de la salle des fêtes

Délibération n°2023-01 - Intercommunalité

Dénomination d'une voie à La Martinerie

Le conseil municipal, à l'unanimité, et sur demande de Châteauroux Métropole, décide de dénommer la voie située entre la rue de Lattre de Tassigny et la rue Lafayette à la ZI La Martinerie - la « rue du Maréchal Gallieni ».

Délibération n°2023-02 - Finances

Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à mandater la somme de 4 989.93€ TTC, à l'article 21318 – opération 4 – chapitre 21 et correspondant aux travaux de remplacement des huisseries de la salle polyvalente.

Ce montant prend en compte l'augmentation du prix initial du devis de remplacement des huisseries, des travaux supplémentaires d'installation d'une fenêtre dans la cuisine ainsi que l'achat non prévu au Budget de tables et chaises pour l'école.

Délibération n°2023-03 - Finances

Convention pour l'aménagement d'une voie de décélération

Le conseil municipal, autorise à l'unanimité, Monsieur le maire à signer la convention avec le Département pour des travaux d'aménagement d'une voie de décélération sur la RD 925.

Le montant maximal à charge pour la commune sera de 10 000€ HT.

Délibération n°2023-04 – Bâtiments communaux

Modification du règlement d'utilisation de la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le règlement proposé par Monsieur le maire et annexé à la présente délibération.

Il y sera ajouté les points suivants :

- Interdiction de dormir dans la remise où sont entreposées les tables et les chaises,
- Interdiction d'utiliser des appareils de cuisson autres que ceux mis à disposition.

Monsieur le maire ajoute que des travaux de peinture intérieure seront prochainement réalisés.

QUESTIONS DIVERSES

* Des chaînes non cadenassées ont été installées à l'entrée de certains chemins communaux, afin d'éviter que des véhicules de livraisons « perdus » ne s'embourbent.

* Une campagne de sensibilisation se déroule actuellement par la société VOLTALIS pour la gestion de la consommation électrique.

* 85 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire 2023.

* Un habitant de Diors a reçu une lettre de félicitation du Préfet pour son investissement auprès de la jeunesse.

* Le conseil municipal a émis un avis défavorable pour la venue d'un autre Food-truck dans la commune.

* Mr DAILLY fait part à l'assemblée que la commune a été approchée pour faire paraître dans le « guide pratique » les manifestations qui auront lieu. Le prix annuel est de 720€. Pour l'instant le conseil ne désire pas donner suite.

⇒ Mr OTTAN arrive à 19h39

* Mr AVEROUS viendra rencontrer les élus le lundi 6 février à 18h30.

* Mme BREJAUD informe des prochaines manifestations du CCAS :

- La classe des PS/MS ira manger des crêpes avec le CCAS le jeudi 09 février 2023,

- Un atelier céramique est organisé à la salle des associations le 24 février 2023 à 14h00. Participation de 15€ par personne.

* Mme JOFFRE fait le point sur l'atlas de la biodiversité.

* Mr DAILLY exprime ses remerciements pour la journée passée à Paris et notamment la visite du Sénat avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

* Mme DELANNE demande si le feu d'artifice 2023 est maintenu. Mr le maire acquiesce. Le comité des fêtes devrait organiser une animation après. Mme DELANNE réfléchit également pour l'achat de nouvelles décorations de Noël.

* Mr OTTAN informe l'assemblée que le Souvenir Français souhaiterait faire un appel à bénévolat pour le nettoyage des tombes des anciens combattants. Un avis sera publié dans la feuille de chou.

* Mme BRIGAUD donne les informations suivantes :

- le conseil d'école s'est réuni le mardi 31 janvier 2023,
- Les résultats d'analyse d'eau de la cantine montrent une qualité satisfaisante.
- Les gendarmes sont venus dans la classe de CM1-CM2 pour une sensibilisation au harcèlement.
- Un planétarium sera installé du 6 au 7 mars 2023 à la salle des fêtes.
- Conseil municipal des jeunes : Le CMJ sera renouvelé en septembre 2023. Mr VERRHIEST se propose de les accueillir pour faire le point sur leurs attentes.
- un salon bien-être sera organisé le 16 avril prochain.
- La fête de l'école aura lieu le 17 juin 2023.

* Mr VERRHIEST fait part des informations suivantes :

- Le tennis rencontre des problèmes d'éclairage au gymnase.
- Prévoir le remplacement des radiateurs dans les vestiaires du foot.
- Terrain de foot : faire réaliser une étude de sol (avant fin mars 2023) pour savoir comment l'entretenir et l'arroser (installation d'une sonde).

⇒ Mme JOFFRE quitte la séance à 20h45.

Séance levée à 20h56.

Le Maire,

Christian BARON



Le secrétaire de séance,

Sandra HOGUILLARD

